



Unifor vote: élections fédérales 2019

Accès aux soins de santé

L'ENJEU

Le gouvernement fédéral joue un rôle important en veillant à ce que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient accès aux soins de santé. L'enjeu consiste, entre autres, à fournir un financement adéquat aux provinces pour l'administration des soins et à veiller à ce que les principes de la Loi canadienne sur la santé soient respectés. Il faut également veiller à ce que tous les Canadiens et Canadiennes aient un accès universel à des services de soins de santé de qualité, peu importe leur statut socioéconomique ou leur lieu de résidence.

UNE VISION PROGRESSISTE

La Loi canadienne sur la santé jette les bases nécessaires pour garantir que tous les Canadiens et Canadiennes ont droit au même niveau de soins. Le gouvernement fédéral doit continuer de jouer un rôle de premier plan dans l'application de la Loi en empêchant l'expansion des services de soins de santé privatisés.

Le gouvernement fédéral doit également jouer un rôle de chef de file dans l'accès aux médicaments dont les gens ont besoin par l'entremise d'un régime national d'assurance-médicaments. Plus précisément, le Canada a besoin d'un régime universel d'assurance-médicaments qui offre une couverture complète et qui garantit que le coût d'un médicament ne constitue pas un obstacle aux soins de santé.

QUE SE PASSE-T-IL?

Nous constatons une augmentation de la privatisation dans l'ensemble du système de soins de santé. Pour avoir accès au financement fédéral des soins de santé, les provinces doivent respecter les critères établis dans la Loi canadienne sur la santé. Toutefois, bon nombre de provinces ne respectent pas les dispositions de la Loi qui prévoient que les soins de santé sont administrés publiquement, universels et accessibles. Par exemple, les cliniques privées de soins de santé de l'Alberta et d'ailleurs exigent des frais supplémentaires pour les services et les abonnements. Entre-temps, la Saskatchewan a adopté une

FAITS EN BREF

- La privatisation des soins de santé continue de prendre de l'ampleur, dans certains cas en violation de la Loi canadienne sur la santé.
- 8,4 millions de Canadiens n'ont pas d'assurance-médicaments sur ordonnance
- Un régime public universel d'assurance-médicaments pourrait permettre au Canada d'économiser jusqu'à 11 milliards de dollars par année.

loi en 2016 permettant aux patients de passer devant les autres en payant de leur poche les tests diagnostiques, comme les ultrasons et les IRM. En Ontario, les cliniques privées de chirurgie de la cataracte qui exigent des frais élevés ont pris de l'expansion dans toute la province.

Le système de soins de santé du Canada fait l'objet d'une poursuite en Colombie-Britannique, intentée par un éminent médecin qui exploite une clinique médicale à but lucratif. La poursuite conteste un principe fondamental de la Loi canadienne sur la santé en insistant sur le droit de faire payer les patients et de créer un marché des soins de santé, un peu comme ce qui a été établi aux États-Unis.

Notre système public de soins de santé continue de s'éroder en raison de différents types de privatisation. De nombreuses provinces s'engagent dans des partenariats public-privé (PPP) pour construire, gérer et exploiter des hôpitaux et des cliniques malgré le fait que ces ententes coûtent plus cher au public à long terme. L'entretien des hôpitaux et les services de restauration sont de plus en plus souvent gérés par des entreprises privées, tandis que les établissements de soins de longue durée sont la propriété de grandes entreprises qui reçoivent des subventions gouvernementales pour leurs activités.

Le Canada est le seul pays développé doté d'un système de soins de santé universel sans régime universel d'assurance-médicaments, ce qui fait que 8,4 millions de Canadiens n'ont pas d'assurance-médicaments. Le Canada dépense 30 % de plus que la moyenne par habitant des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et les coûts des médicaments sur ordonnance enregistrés au Canada sont considérablement plus élevés que ceux des pays ayant une couverture universelle.

Les Canadiennes et Canadiens sont confrontés à une mosaïque déconcertante de programmes et de régimes d'assurance-médicaments, ce qui entraîne une couverture incohérente et inadéquate. On estime que 43 % des dépenses en médicaments sur ordonnance proviennent de régimes publics, tandis que 35 % sont financées par une assurance privée et que les 22 % restantes sont payées par la poche des Canadiens. L'absence d'accès universel a des répercussions sur la vie des gens et exerce une pression supplémentaire sur notre système de soins de santé.

Un régime public universel d'assurance-médicaments pourrait permettre au Canada d'économiser plus de 11 milliards de dollars par année. Les familles n'auraient pas à payer de leur poche les médicaments qu'elles prennent, tandis que les employeurs auraient avantage à ne pas avoir à payer les assurances privées. Un régime national d'assurance-médicaments permettrait de sauver des vies, d'améliorer la santé des Canadiens et de permettre aux entreprises d'offrir d'autres avantages aux employés.



actionpolitique@unifor.org
1-888-214-0544
uniforvote.ca

Le gouvernement fédéral a nommé un Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments dans son budget de 2018. Le Conseil consultatif a publié son rapport final en juin 2019, demandant la création d'un régime public universel d'assurance-médicaments qui couvrirait les médicaments de la même façon que les services de santé de base sont couverts par l'assurance-maladie.

QUE DEVRAIT FAIRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL?

- S'opposer aux systèmes de soins de santé privés à but lucratif et à l'érosion des services publics.
- Appliquer la Loi canadienne sur la santé en retenant les fonds fédéraux versés aux provinces qui permettent des infractions à la Loi, comme la surfacturation pour des services qui devraient être couverts par le régime public et les frais d'utilisation.
- Établir un régime national d'assurance-médicaments public, universel, accessible, transférable et offrant une couverture complète. Un tel programme couvrirait les médicaments de la même façon que l'accès à un médecin ou à des services hospitaliers.
- Le Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments a présenté un plan pour un programme national, et l'étape finale doit être de donner suite à ces recommandations pour les mettre en œuvre.



actionpolitique@unifor.org
1-888-214-0544
uniforvote.ca